

LES SALLES

Année
2026

Bulletin municipal n°36

Domaine de la Plagnette - Photo Stephane Chalaye

SOMMAIRE



LE MOT DU MAIRE p.2
CONTACTS UTILES Verso

LA COMMUNE

L'ETAT CIVIL 2025	p.03
LES TARIFS COMMUNAUX	p.04
L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT	p.05-06
LES TRAVAUX DE VOIRIE	p.07-08
LES PISTES FORESTIERES	P.08
LES BATIMENTS COMMUNAUX	P.09-10
LE MATERIEL COMMUNAL	p.10
L'ECOLE MATERNELLE	p.11-12
LE RPI	p.13
LES ACTUALITES DE LA CCPU	p.14
LE DEMONTAGE DU RESEAU CUIVRE	p.15-16
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX	P.17

ASSOCIATIONS

LE CLUB DU JEUDI	p.26
L'ADMR	p.27
LA MARPA	p.28
L'ASSOCIATION LE COLLEGE	p.29
LA VIE DU COLLEGE (APAJH)	p.30
LE COMITE DES FETES	p.31-32
LE SOU DES ECOLES	p.33-34
L'ASCLS	p.35-36
LE PING PONG LOISIR	p.36
LE FC BOIS NOIRS	p.37-38
LA SOCIETE DE CHASSE	p.39
LE BASKET CLUB	p.40
LES VTT BOIS NOIRS	p.41-42

L'ANNEE 2025

AGIL'ITE	p.18
LES COMMEMORATIONS	p.19
LA VISITE DU SOUS-PREFET	p.20
LA BIBLIOTHEQUE	p.20
JUNIOR FISHING TOUR	p.21
LES CLASSES EN 5 ET EN 0	p.22
Bienvenue...	p.23-24
CCAS	p.25



LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin municipal vous invite une fois de plus à parcourir l'actualité de notre Commune au travers de ses pages. Je remercie toutes les personnes qui ont travaillé à sa réalisation.

Au mois de mars, le Conseil municipal élu en 2020 terminera son mandat. Nous avons veillé à gérer notre Commune durant ces six années sans idéologie partisane, simplement dans le sens de l'intérêt général afin d'avancer au présent en direction du futur, proche ou plus lointain, face à un horizon où s'amoncellent les nuages financiers liés en grande partie aux contributions qu'imposent l'Etat aux collectivités territoriales pour permettre la diminution de son désendettement.

En maîtrisant les dépenses du budget de fonctionnement, en ne touchant pas à la fiscalité des ménages depuis 2014, en ne réalisant pas d'emprunt nouveau, en s'appuyant sur un programme d'investissement à la fois ambitieux et raisonnable et grâce à l'aide de nos partenaires (**Etat, Région, Département**), le Conseil municipal a réussi à entretenir, adapter et développer ses équipements afin de rendre le meilleur service possible à notre population et améliorer le cadre de vie de notre village. La loi m'interdit de parler des projets pour 2026 ou de faire un bilan du mandat puisque nous sommes en période électorale.

Je salue ici tous les acteurs de la vie économique et associative, si riche qui font que de nouveaux habitants viennent aux Salles.

J'en profite aussi pour remercier l'ensemble du personnel communal, les adjoints et conseillers municipaux qui ont œuvré avec moi durant ce mandat pour notre commune.

A l'aube de ce nouvel an 2026, j'adresse de la part du conseil municipal et en mon nom personnel nos souhaits de bonne santé, de bonheur et de réussite à chacun d'entre vous et ainsi qu'à vos familles. Que cette nouvelle année nous donne à tous la force et l'énergie nécessaire pour transformer nos vœux en réalité.

Très bonne année 2026 à tous.

Le Maire

JEAN HERVE PEURIERE

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

Antoine de Saint Exupéry

L'ETAT CIVIL 2025

PAR LYDIE FAYE



- **Naissances :**

- **Charlie ROUX** le 12 février 2025 à ROANNE domiciliée 126 Chemin du Treyve
- **Louis CHAT** le 3 avril 2025 à ROANNE domicilié 9 rue Le Clos
- **Raphaël Patrick RIGNAULT** le 9 octobre 2025 à THIERS domicilié 2 rue du Battoir



Charlie & Louis avec leur maman



Raphaël



- **Pacs :**

- **Manon DUROUX et Emile BRIAIRE** le 15 février 2025
- **Morgan LUGNE et Lauriane GONIN** le 10 mai 2025
- **Christian BAYLE et Josiane CELLANT** le 17 juillet 2025



Charles, Julie
& Jean-Louis FAFOURNOUX



- **Mariage :**

- **Charles MOREL et Julie FAFOURNOUX** le 26 juillet 2025



- **Décès :**

- **André DUMOULIN** le 20 mai 2025 « Les Ronzières »
- **Pascal GOYON** le 3 juin 2025 « Fauchemagne »
- **Jacques GOURDAIN** le 27 août 2025 « Lotissement Les Fougères »
- **René FAYE** le 11 septembre 2025 « Lotissement Les Fougères »

- **Location Salle des Fêtes (Mariage ou repas privé) :**

- Habitants de Les Salles : 120 €
- Extérieurs à la Commune : 250 €
- Jetons chauffage : 5€ / 1h



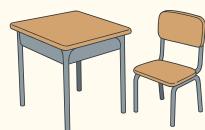
- **Location salle des associations (Repas familiaux uniquement) :**

- Habitants de Les Salles : 50 €
- Extérieurs à la Commune : 100 €
- Jetons chauffage : 5€ / 2h



- **Location tables et chaises (ancien mobilier salle des fêtes) :**

- 2 € le lot d'une table et quatre chaises



- **Location barnum :**

- 30 € + caution de 150 €



- **Eau :**

- Raccordement au réseau : 700 €



- **Assainissement :**

- Raccordement au réseau : 700 €



- **Cimetière :**

- Concessions cimetière : 100 € le m² (concession perpétuelle)
- Columbarium : Concession d'une case de 4 urnes : 500 € (30 ans)
- Jardin du souvenir :
 - 100 € pour une dispersion sans plaque
 - 120 € pour une dispersion avec plaque



- **Services périscolaires :**

- Garderie : 60 € par année scolaire et par enfant.
 - Horaires : 7h00-8h30 / 16h30-18h



- Cantine : prix du repas selon quotient familial :

- De 0 à 599 : 0,85 €
- De 600 à 900 : 1,00 €
- A partir de 901 : 3,00 €



LA DISTRIBUTION D'EAU & L'ASSAINISSEMENT

PAR MICHEL CHAUX

Une année importante concernant la gestion de l'eau.

1) Evolution des tarifs :

• Assainissement Collectif :

- Le tarif de l'Assainissement collectif n'ayant pas évolué depuis 2022, le Conseil Municipal a décidé de passer le coût de l'abonnement de 33 € à 38 € et le coût du m³ de 0,9€ à 1,10€. Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur au **1^{er} juillet 2026**.
- Le coût de raccordement reste à 700 €.

• Eau :

- Le tarif de l'Eau potable communale est resté constant depuis 2022, le Conseil Municipal a décidé de passer le coût de l'abonnement de 54 € à 59 € et le coût du m³ de 1,10 € à 1,20 €. Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur au **1^{er} juillet 2026**.

:

- Le coût de raccordement reste à 700 €.

2) Transfert de la compétence Assainissement à CCPU (Communauté de Communes du Pays d'Urfé) :

Le 26 juin 2025, le Conseil Communautaire de CCPU a voté le principe de la prise de compétence ASSAINISSEMENT (Collectif et non collectif) par la CCPU. Pour être validée, cette décision devait obtenir l'accord des Conseils Municipaux des communes membres de CCPU.

Le 25 juillet 2025, le Conseil Municipal des Salles s'est prononcé **pour le transfert de la compétence Assainissement à la Communauté de Communes du Pays d'Urfé** (6 abstentions, 5 voix pour). Cette compétence deviendra effective au 1^{er} janvier 2026.

3) Transfert de la compétences Eau à CCPU (Communauté de Communes du Pays d'Urfé) :

Le 04 septembre 2025 le Conseil Communautaire de CCPU a voté le principe de la prise de compétence EAU par la Com' Com'. Pour être validée, cette décision devait obtenir l'accord des Conseils Municipaux des communes membres de CCPU (2/3 au moins des conseils municipaux représentant 50% de la population totale ou 50% au moins des conseils municipaux représentant 2/3 de la population totale).

Le 26 septembre 2025 le Conseil Municipal des Salles s'est prononcé **contre le transfert de la compétence Eau à la Communauté de Communes du Pays d'Urfé**. Etant donné que les autres communes membres de CCPU se sont de leur côté prononcées en faveur du transfert de cette compétence, celle-ci deviendra effective au 1^{er} janvier 2026, y compris pour notre commune.

Dans le cadre de sa compétence Eau nouvellement acquise, CCPU a proposé 2 possibilités à la commune des Salles :

- Soit une gestion par le syndicat des eaux de la Bombarde.
- Soit une gestion par la commune de Les Salles (avec une convention entre CCPU et notre commune).

Le 07 novembre 2025, le Conseil Municipal par 2 voix contre et 11 voix pour, s'est prononcé pour une gestion de l'eau par la commune des Salles. Une convention sera prochainement établie entre la commune et la CCPU pour mettre en place ce nouveau mode de fonctionnement.

4) Travaux réalisés en 2025

- Rénovation extérieure et intérieure du réservoir de Gouttenoire ;
- Recherche de fuites sur le réseau.

:

5) Un mois d'Août difficile

La situation sur l'approvisionnement en eau a connu quelques tensions autour du 15 août. Nous avons lancé des pistes de réflexion pour ne plus subir une telle situation.



6) Si vous faites des travaux de profondeur au voisinage des réseaux d'eau

Lors de la réalisation de travaux de profondeur (terrassements, drainages...), des particuliers ont endommagé des conduites d'eau passant dans leur propriété. Les dégâts occasionnés, hormis le fait qu'ils aient nécessité une coupure d'approvisionnement, ont surtout pénalisé certains habitants de la commune (eau sale durant plusieurs jours, débris dans les installations...etc)



Pour éviter ce genre de situation, nous demandons à toute personne souhaitant faire des travaux de profondeur au voisinage des réseaux d'eau de venir au préalable faire un signalement en mairie et consulter les plans du réseau pour localiser les zones à risque.

7) Bilan de la Production d'Eau (en m³) période Aout 2024- Juillet 2025

	août-24	sept.-24	oct.-24	nov.-24	déc.-24	janv.-25	févr.-25	mars-25	avr.-25	mai-25	juin-25	juil.-25
GD CHAMPS	1646	1197	1130	1467	1163	1181	739	917	1019	1970	1249	1354
GOUTTENOIRE	1748	2159	3404	4201	5612	6580	4739	3118	2541	3638	2689	2734
LA LOGE	5245	2509	2906	5237	1680	3133	3426	4239	3355	3651	2660	3645
BRISSAY	47	26	31	38	26	35	28	30	27	40	26	36
TARTARU	23	15	17	22	17	24	18	17	17	17	37	19

Réfection de la couverture du dôme du réservoir de Gouttenoire

LES TRAVAUX DE VOIRIE

PAR THIERRY MEUNIER

Travaux Effectués en 2025 sur la voirie intercommunale (CCPU)

Tartaru:

- Tarif de 7462 € HT
- Longueur 180m & largeur 4,5m
- Reprofilage ponctuel en enrobé
- Bicouche



• Aménagement d'un cheminement PMR entre le parking, le restaurant et l'hôtel de la Plagnette :

- Tarif de 16 543 € HT , par la société Pontille

Zone 1 : Hôtel-Restaurant

Préparation du support incluant :

- Raclage et terrassement
- Evacuation
- Apport en GNT 0/31,5
- Réglage
- Compactage
- Fourniture et pose de bordure en béton
- Réalisation d'un béton désactivé sur 12 cm
- Réalisation d'un béton désactivé sur 12 cm
- Epaulement du béton en GNT 0/31,5



Zone 2 : Parking Visiteurs

Préparation du support incluant :

- Raclage et terrassement
- Evacuation
- Apport en GNT 0/31
- Réglage
- Compactage
- Fourniture et pose de bordure en béton
- Réalisation d'un enduit superficiel de type bicouche 6-10/4-6 couleur gris/bleu carrière richard sur 23M²



Route de Chausseterre :

- Tarif de 16 197 € HT
- 7 accès de maison

Rue de l'écluse, devant salle des fêtes :

- Tarif de 26 441 € HT
- Surface 900 M2
- Rabotage +enrobé à raison de 150 KG/M2
- Reprise marquage au sol
- Suppression bordures délimitant les places de stationnement



LES PISTES FORESTIERES

PAR THIERRY MEUNIER

Remise en état de la piste entre les lieux-dits Le Verdier et Les Pines :

- Tarif de 18 150 € HT
- Le travail a été réalisé conjointement avec la commune de Vêtre-sur-Anzon.
- La dépense sera répartie entre les 2 communes au prorata pour la distance mitoyenne de la piste, soit 1,5 km.

Piste du Verdier aux Pines

Partie commune

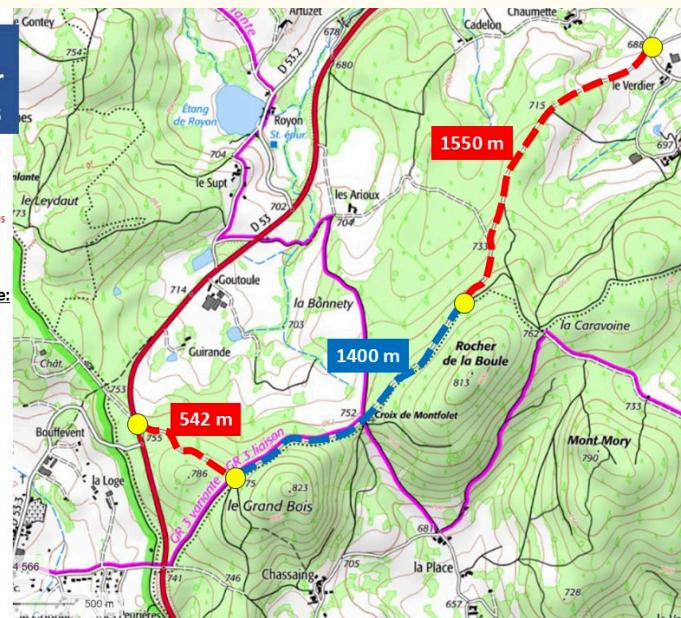
Uniquement sur Les Salles

Longueur totale:

3490 m

- Longueur commune avec Vêtre / Anzon:
1400 m

- Longueur uniquement sur Les Salles:
2090 m
(540 m + 1550 m)



Avant



Après

LES BATIMENTS COMMUNAUX

PAR LYDIE FAYE

Parce que la municipalité a, depuis de nombreuses années, à cœur de préserver et d'embellir ses bâtiments communaux, voici les plus importants travaux réalisés ou restant à réaliser pour cette année :



Réfection et étanchéité d'un mur
l'Eglise

SARL JACQUET - 7 280 €



Installation d'un volet roulant au
salon "Chez Carole" pour
l'isolation et la sécurité
Entreprise Cyril GOUTORBE -
1 224 €



Changement de la vitrine du
"Comptoir Dix Vins" pour
plus de visibilité
Entreprise Cyril GOUTORBE -
4 440 €



Lancement des travaux pour changement
des menuiseries extérieures (fenêtres et
volets) du bâtiments de la mairie pour une
meilleure isolation

Entreprise Cyril GOUTORBE - 17 650 €



LE MATERIEL COMMUNAL

PAR PHILIPPE ROUX



**Démolition/ Reconstruction de la toiture et des travaux de maçonnerie devant l'état de vétusté du bâtiment au 8 place de l'Eglise
Entreprise Cyril GOUTORBE : 4 560 € / SARL JACQUET : 25 780 €**



Aussi un godet-benne qui s'atèle à l'arrière du tracteur a été acheté à l'entreprise CROZET de Crèmeaux. Le montant de l'achat était de 2000 € HT. Ce matériel permettra aux employés de transporter et de charger divers matériels ou matériaux avec aisance et facilité.



L'ECOLE MATERNELLE

PAR SANDY ARGAUD

Une belle rentrée à l'école du village !

Cette année, notre école accueille **19 élèves**, un effectif **en hausse par rapport à l'an dernier**, ce qui est une excellente nouvelle pour la commune.

La répartition est la suivante : **8 élèves en grande section, 4 élèves en moyenne section, 3 élèves en petite section et 4 en toute petite section**. À la suite du départ de Madame Lévigne, j'ai eu le plaisir de rejoindre l'école pour en assurer la direction et l'enseignement.

Dès les premiers jours, les enfants ont pris leurs marques dans la classe. Les plus grands font déjà preuve d'une réelle envie d'apprendre, tandis que les plus petits découvrent avec curiosité le monde de l'école, ses rituels et la vie en collectivité.



Depuis la rentrée, les élèves ont profité d'une belle matinée d'automne pour partir en promenade dans les parcs du village. Ce fut l'occasion d'observer, d'écouter et de contempler les transformations de la nature au changement de la saison.

Les enfants ont beaucoup apprécié cette sortie : ils ont ramassé des **feuilles, des branches, des fruits (glands, pommes de pin, etc.)** et admiré des champignons ou encore des limaces ! Ces découvertes ont ensuite inspiré de nombreuses activités en classe, autour du **langage** et des arts visuels, pour représenter les couleurs et les formes de l'automne.



Le coin jardin de l'école a également connu une belle récolte cette année ! Les enfants ont pu cueillir de nombreux potirons et butternuts, et chacun est reparti à la maison avec sa courge.

Une autre sortie a conduit les enfants à la **bibliothèque municipale**, où ils ont profité de plusieurs **moments de lecture offerte**. Ce temps calme et convivial a été accueilli avec enthousiasme.

Favoriser le plaisir de lire dès le plus jeune âge est un des objectifs essentiels de l'école. Les élèves se rendront donc **régulièrement à la bibliothèque** tout au long de l'année pour partager de nouveaux moments de **détente et de découverte autour des livres**.



L'école recherche par ailleurs un(e) **boulanger(ère)** souhaitant venir partager son savoir-faire autour de la fabrication du pain, ainsi qu'un(e) conteur(euse) pour animer une ou plusieurs séances avec un « **tapis à raconter** » ou un « **Kamishibaï** ».

L'ensemble de ces projets a pour but **d'accompagner chaque enfant dans ses apprentissages**, sa curiosité et son épanouissement tout au long de l'année scolaire.

La fête de Noël des classes du RPI a eu lieu le 12 décembre 2025 à la salle des fêtes de Chausseterre et la fête de l'école devrait avoir lieu le dernier vendredi de juin dans notre commune de Les Salles.



Les **mois à venir** s'annoncent riches en **projets pédagogiques, découvertes et moments partagés**, soutenus notamment par le **Sou des Écoles**.

Par exemple, les élèves participeront au dispositif « **École et Cinéma** », avec le visionnage de deux films au cinéma de Noirétable, ainsi qu'au **festival du court métrage**, pour lequel les projections se feront à l'école.

Des « **ateliers cuisine** » sont également prévus au fil de l'année avec, entre autres, la préparation d'une soupe **prévue fin novembre / début décembre**. Ce projet sera l'occasion de **sensibiliser les enfants à une alimentation variée et équilibrée**.



LE RPI

PAR SANDY SELSELET



Une nouvelle institutrice dans la commune !

Jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024-2025, nos élèves de maternelles avaient Bernadette LEVIGNE en tant qu'institutrice et directrice de l'école de Les Salles.

Elle nous a quitté pour de nouveaux projets professionnels et nous avons eu le plaisir d'accueillir sa remplaçante Sandy ARGAUD, à compter du 1^{er} septembre 2025.

Nous tenons à remercier Bernadette pour son implication au sein de l'école pendant toutes ces années et nous lui souhaitons une belle continuation.

Nous souhaitons également la bienvenue à Sandy au sein de notre RPI et je la remercie particulièrement pour avoir accepter de se présenter en quelques lignes dans notre bulletin municipal.

Si vous souhaitez avoir des informations sur nos écoles, n'hésitez pas à vous rapprocher des 3 mairies respectives ou du sou des écoles. Chacun se fera un plaisir de répondre à vos questions et de vous aider si nécessaire dans vos démarches.

Belle année scolaire à notre instituteur et à nos institutrices ainsi qu'à tous les élèves du RPI.

PORTE OUVERTE DES 3 ÉCOLES DU RPI

AUX ANCIENS PARENTS D'ÉLÈVES, NOUVEAUX ET FUTURS PARENTS,
LES PORTES OUVERTES DU RPI AURONT LIEU
LE SAMEDI 31 JANVIER 2026 DURANT TOUTE LA MATINÉE.



• Peux tu te présenter en quelques lignes ?

Je m'appelle Sandy Argaud, je suis maman de deux enfants de 3 et 5 ans qui intègrent eux aussi le RPI cette année. C'est avec beaucoup de plaisir que je rejoins cette année la commune en tant qu'enseignante et directrice.

• Ton parcours ?

Après plusieurs années passées dans le domaine de la grande distribution en tant que chef de projet, j'ai choisi de me reconvertis vers l'enseignement, un métier qui me tenait particulièrement à cœur. J'ai obtenu le concours il y a plusieurs années, et depuis, j'ai la chance d'exercer un métier passionnant, au contact des enfants, qui nous apprennent autant que nous leur transmettons.

• Comment es tu arrivée dans notre région ?

Je suis arrivée officiellement cet été dans le département à la suite d'un rapprochement de conjoint. C'était une belle opportunité pour notre famille, que nous avons choisie pour la qualité de vie qu'offre la région : un cadre paisible, une ambiance familiale et accueillante, propices à l'épanouissement des enfants et au travail serein.

Je tiens à remercier chaleureusement la municipalité, les parents, l'association des parents d'élèves, les enseignants du RPI ainsi que Marie Treille l'ATSEM, pour leur accueil bienveillant, leur soutien et leur disponibilité depuis mon arrivée.

LES ACTUALITES DE LA CCPU

SERVICES ENFANCE-JEUNESSE

Implantés en rez-de-jardin, avec la création d'accès indépendants et d'une cour fermée, le Relais Petite Enfance et l'Accueil de Loisirs partagent un plateau de 285m², qui accueille les salles d'activités, un dortoir, des bureaux, des sanitaires et des espaces de stockage.

Accueil de loisirs : Guillaume MASSON - 06 74 58 56 39 - acm.paysdurfe@fede42.admr.org

Relais Petite Enfance : Violaine GEROUDET - 04 77 64 09 81 - relais-st-just-en-chevalet @fede42.admr.org

POLE VIE SOCIALE DU DEPARTEMENT

L'assistante sociale est présente tous les jours de la semaine, avec une permanence sans rendez-vous le jeudi matin de 9h à 12h à laquelle est associé l'écrivain numérique social pour l'aide aux démarches dématérialisées d'accès aux droits sociaux.

Un mardi par mois, la référente du service insertion, qui accompagne des bénéficiaires du RSA dans leur parcours socio-professionnel, assurera une permanence sur rendez-vous.

L'infirmière puéricultrice de la PMI est à disposition pour répondre aux questions autour de la parentalité et de l'enfant, de la naissance jusqu'à ses 6 ans (alimentation, sommeil, éveil, développement, surveillance du poids, accès aux soins...). Les rencontres peuvent également avoir lieu à domicile.

Plus ponctuellement, pourront également intervenir une éducatrice de polyvalence, une conseillère sociale et familiale, ainsi qu'un travailleur social de la Maison Loire Autonomie.

Contact action sociale / PMI : 04 77 23 24 16

Contact insertion et emploi : 04 77 78 39 70

PERMANENCES EXTERIEURES

Un lundi par mois, un conseiller de la Mission locale/Espace 2M accueille les jeunes de 16 à 25 ans, et les accompagne dans leur vie professionnelle (emploi, formation) et/ou quotidienne (logement, santé, permis de conduire, etc).

Uniquement sur rendez-vous : 04 77 68 42 88

Un conseiller énergie d'ALEC42 sera présent le dernier jeudi de chaque mois.

Il proposera aux particuliers des conseils gratuits et personnalisés sur le logement et plus largement la consommation énergétique globale du foyer.

Uniquement sur rendez-vous : 04 77 41 41 25



UN DISPOSITIF DE RENFORT MEDICAL POUR LE PAYS D'URFÉ

Depuis début novembre 2025, des médecins volontaires assurent des consultations ponctuelles à la Maison de Santé Pluridisciplinaire, 55 rue René Cassin à Saint-Just-en-Chevalet, grâce au dispositif national de solidarité territoriale « Un médecin près de chez vous ».

Il s'agit d'un renfort temporaire pour garantir l'accès aux soins, jusqu'à l'installation de nouveaux médecins.

Ce dispositif est ouvert à tous, pour des consultations non programmées : rendez-vous nécessaire dans la journée, symptômes à évaluer par exemple.

Important : ces médecins ne remplacent pas un médecin traitant et n'assurent pas de suivi au long cours

Comment bénéficier de ces consultations ?

Pour toute question sur le dispositif : 07 50 65 60 94

Secrétariat pour la prise de rendez-vous : 07 49 81 64 29

Chaque semaine les dates des permanences médicales seront communiquées sur la page facebook et le site internet de la CCPU : www.ccpu.fr



BIODÉCHETS

[Vous n'avez pas de terrain pour installer un composteur, avez le reflexe "compostage collectif"](#)

Découvrez la carte des emplacements ici : <https://urlz.fr/sPhX>

Ces sites ont été mis en place pour répondre aux besoins des habitants qui ne disposent pas d'espaces extérieurs pour composter individuellement.

Nous rappelons que pour composter chez vous, la communauté de communes vous propose des composteurs individuels à un tarif préférentiel, et un accompagnement personnalisé (conseils, réponses à vos questions).

Toutes les informations pratiques sur le compostage en Pays d'Urfé sont disponibles sur notre site internet : https://www.ccpu.fr/compostage-pays-durfe-42_fr.html

Contact biodéchets :

07 45 80 15 95 / biodechets@ccpu.fr



UN MINIBUS POUR LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Depuis début 2025, la CCPU bénéficie d'un minibus électrique de 9 places, offert par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Déplacements de clubs sportifs, de bénévoles associatifs, ou tout autre besoin : ce véhicule est à la disposition des associations du Pays d'Urfé.

Celles qui souhaitent en bénéficier doivent se rapprocher de l'accueil de la CCPU : 04 77 65 12 24 ou accueil-tourisme@ccpu.fr.

Nous pourrons ainsi vous fournir la liste des documents nécessaires à l'établissement de la convention nécessaire au prêt du véhicule.

DÉMONTAGE DU RÉSEAU CUIVRE

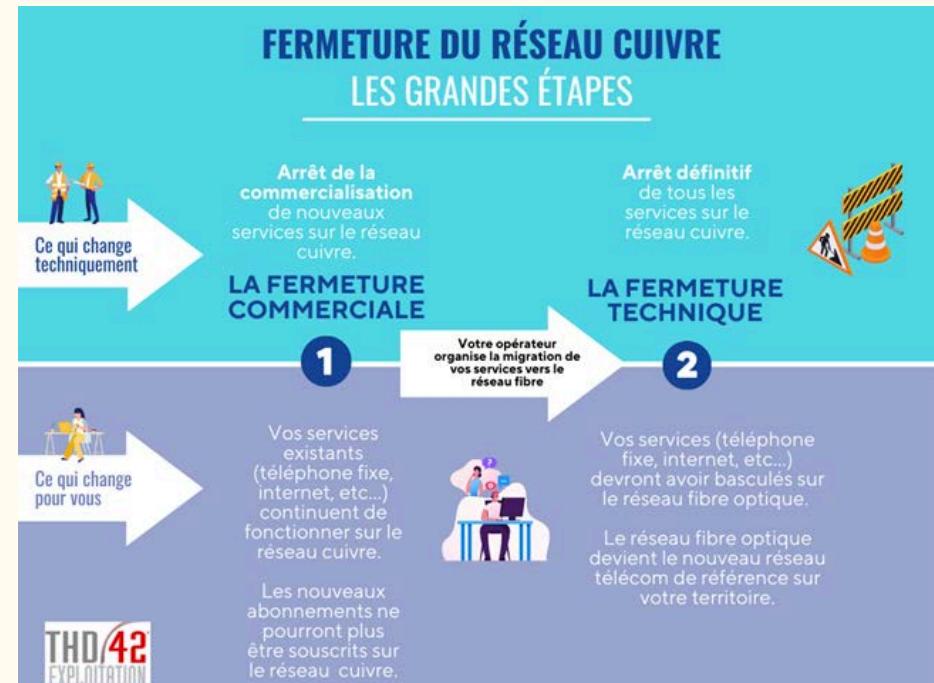
PAR MICHEL CHAUX

Le réseau cuivre vous permet d'accéder à de nombreux services tels que l'internet haut débit par ADSL, la télévision et la téléphonie fixe. L'opérateur Orange, propriétaire de ce réseau, le ferme progressivement entre 2023 et 2030. Le réseau cuivre est remplacé sur le département de la Loire par une technologie de nouvelle génération : la fibre optique.

La fermeture du réseau cuivre, qui concerne tous les usagers y compris les entreprises, se fera de manière progressive, comprenant des fermetures commerciales et techniques :

- **Fermeture commerciale** : cela veut dire que les opérateurs commerciaux ne proposent plus de nouvelles lignes cuivre ;
- **Fermeture technique** : les services sur le réseau cuivre s'arrêtent définitivement.

Dans la plupart des foyers français, elles font de la résistance. « Elles », ce sont les vieillissantes prises en T, témoignages de plus en plus désuets d'une époque bientôt révolue.



D'ici à 2030, dans les quelque 44 millions de foyers français qui en sont équipés, ces prises, sur lesquelles se branchent, via le réseau cuivre, les lignes de téléphone fixe et les routeurs Internet en ADSL, n'auront plus d'utilité. C'est déjà le cas dans « 39,3 » millions de foyers.

Dans le cadre du plan très haut débit lancé en 2013 puis révisé en 2021, le gouvernement s'est engagé à ce que la fibre optique couvre l'ensemble du territoire français d'ici à 2025. Une fois cet objectif atteint, le réseau cuivre bénéficiera d'un répit de cinq ans avant sa disparition en 2030.

Il n'y a en effet pas de sens, ni économique, ni écologique, de maintenir en plus de la fibre un deuxième réseau, alors qu'il est moins performant et plus consommateur en énergie, quatre fois plus que la fibre.

Réseau de télécommunication historique de la France, propriété d'Orange, le réseau cuivre s'est généralisé dans le pays au milieu des années 1970. Il représente « plusieurs dizaines de millions de kilomètres de câbles », enterrés ou soutenus par « 18 millions » de poteaux. Vieux de plus d'un demi-siècle, il est coûteux en entretien, environ 500 millions d'euros par an. Chaque année jusqu'en 2030, des « lots » de communes seront déconnectés.

Si vous n'avez pas encore demandé la pose d'une prise optique dans votre domicile, il est nécessaire de le faire sans tarder.

LA FIN DU DÉMONTAGE DU RÉSEAU CUIVRE SUR NOTRE COMMUNE EST PRÉVUE POUR **LE 31 MAI 2028.**

Deux possibilités s'offrent alors à vous :

1) Vous pouvez demander à ce que les équipements nécessaires à l'arrivée de la fibre optique soient installés chez vous mais sans forcément souscrire chez un opérateur.

Pour cela, prenez directement rendez-vous nous via le site www.thd42.fr – Espace Raccordement.. Suivez les démarches proposées et une entreprise mandatée par le SIEL-TE prendra contact avec vous pour programmer un rendez-vous. Un technicien interviendra gratuitement pour effectuer la pose de la Prise Terminale Optique (PTO).

Avant son intervention, des travaux sont peut-être nécessaires en domaine privé (contrôler l'état des fourreaux, élaguer un arbre, percer un mur, etc.) et sont à votre charge. Ces travaux sont importants à anticiper car le jour de l'intervention, si le technicien rencontre une difficulté, le raccordement ne pourra aboutir.



2) Vous pouvez directement connecter votre logement à Internet : si vous êtes éligible, vous pouvez alors appeler l'un des opérateurs partenaires du réseau THD42. L'opérateur que vous aurez choisi organisera le raccordement gratuit de votre logement : il positionnera un rendez-vous avec vous pour qu'un technicien vienne effectuer les travaux et faire fonctionner votre box. Une fois raccordé, vous aurez accès à Internet !

Le pré-raccordement est un dispositif public piloté par le SIEL-TE, gratuit jusqu'au 31 décembre 2026, pour tous les logements recensés jusqu'en 2018. Les constructions neuves sont soumises à un règlement forfaitaire.

7 étapes pour raccordement de votre habitation à la fibre optique.

Avant de contacter un opérateur, FAIRE POSER LA PRISE OPTIQUE PAR THD42.

Procédure à suivre:

- Connectez-vous au site www.thd42.fr
- Cliquez sur "espace raccordement" puis sur "demande de raccordement."
- Saisissez l'adresse de l'habitation.
- Cliquez sur la pastille correspondante à l'habitation
(vous pouvez sélectionner la vue satellite pour faciliter le repérage).
- Cliquez sur "prendre un rendez-vous pour mon raccordement" puis sur "merci de confirmer l'emplacement de votre logement."
(si vous ne le voyez pas, déplacer l'image à l'aide de votre curseur afin de le voir apparaître)
- Renseignez vos coordonnées et cliquez sur "prendre contact pour un rendez-vous."
- Enfin, cliquez sur le lien indiqué dans l'e-mail qui vous est envoyé afin de finaliser votre demande.
(Si vous ne recevez pas de mail, n'oubliez pas de vérifier les spams. Bien valider le mail sous un délai de 5 jours, sinon il vous faudra refaire la demande.)

Un technicien THD42 vous contactera sous un délai de 1 mois maxi afin de vous proposer un rendez-vous pour la pose de la prise optique.

EDITO DE NOS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Quel avenir pour le Département ?

La question est aujourd’hui prégnante. Les dépenses sociales explosent et les recettes s’effondrent. Jamais le Département n’a connu une telle tension budgétaire. Cette situation inédite va-t-elle nous contraindre à nous recentrer exclusivement sur nos compétences obligatoires ?

Fervents défenseurs de la ruralité, nous prônons un aménagement équilibré du territoire qui est à nos yeux une nécessité absolue. Nous sommes convaincus que nos territoires ruraux ont un rôle de tout premier plan à jouer. C'est la raison de notre engagement !

Bien que le Département soit identifié comme le chef de file en matière d'aide sociale, nous ne pouvons pas nous résoudre à ce que notre collectivité territoriale devienne un simple distributeur de prestations d'aides sociales.

L'exercice est de plus en plus périlleux, mais nous affirmons notre volonté de ne pas nous désinvestir totalement de l'aide apportée aux communes et aux associations. Nous avons conscience qu'un tel désengagement impacterait fortement les projets des plus petites communes, alors que ce sont elles qui ont les gestions les plus rigoureuses,

avec des investissements toujours mûrement réfléchis et des frais de fonctionnement maîtrisés.

Au cours de l'année 2025, Les Salles a pu compter sur le Département pour la réalisation de travaux au Domaine de la Plagnette et pour la réfection de voies communales.

Au niveau associatif, nous avons soutenu le Comité des fêtes et l'Association des parents d'élèves du collège Schuman.

Ces accompagnements nous permettent de tisser des liens forts avec les équipes municipales et toutes les personnes qui œuvrent au sein des associations, dont nous mesurons l'implication au service des habitants.

En cette fin de mandat, nous tenons à remercier l'ensemble des élus municipaux qui se sont pleinement investis au cours de ces six dernières années pour faire vivre et évoluer leur commune. Ils peuvent tous être fiers du travail accompli tant cette mandature - entre Covid, baisse des dotations et contexte inflationniste - est loin d'avoir été une sinécure.

Puisse cette nouvelle année apporter à chacune et chacun d'entre vous le meilleur.



Valéry GOUTTEFARDE & Chantal BROSSE

Vos conseilleurs départementaux du Canton de Boën-sur-Lignon



L'association Kiné prévention Auvergne Rhône-Alpes (KpAura), dirigée par Laurence Lestra, a depuis de nombreuses années, mis en place les ateliers Age'ilité.

Cette action inscrite au programme régional de prévention des chutes chez les personnes âgées comprend une conférence de présentation des enjeux et des ateliers, suivie de 8 séances hebdomadaires, au cours desquelles sont effectués des bilans d'équilibre et de détection du risque de chute, ainsi que de nombreux exercices à visée de stimulation locomotrice, sensorielle, et d'éducation posturale.

Les ateliers Age'ilité sont animés par un kinésithérapeute membre de l'association, spécifiquement formé à cette action de prévention. Ils sont ouverts aux plus de 60 ans, sur inscription, lors de la conférence.

Grâce au programme coordonné de financement des actions de prévention de la Loire (CFPPA), et à l'accueil chaleureux de la Mairie de Les Salles, 8 personnes de Les Salles, Saint-Just en Chevalet, et Saint-Julien la Vêtre ont bénéficié gratuitement de cette action du 10 septembre au 29 octobre 2025.

Chaque participant a pu constater sa progression au fil des semaines et la valider lors du bilan final du 29 octobre. Tous pourront poursuivre leur entraînement personnel grâce au livret de « Routine Age'ilité », spécifiquement créé par KpAura.

C'est la quatrième édition en Pays d'Urfé, après Champoly et Saint-Romain d'Urfé, qui nous ont généreusement accueillis sous les mêmes modalités au cours des années précédentes.

Je tiens personnellement à remercier la Mairie de Les Salles qui a gracieusement prêté ses locaux pour cette action, ainsi que les participants motivés et investis, sans qui ces ateliers ne pourraient avoir lieu.

Elodie Kapouyan, kinésithérapeute membre de KpAura



LES COMMEMORATIONS

PAR MICHEL CHAUX



Chaque année, le 11 novembre, la France se recueille pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la patrie.

Cette journée de commémoration marque la fin de la Première Guerre mondiale, mais elle rappelle aussi le courage et le sacrifice de tous ceux qui, au fil du XX^e siècle, ont défendu les valeurs de liberté et de paix au cours des différents conflits dans lesquels notre pays s'est trouvé engagé.

Ce mardi 11 novembre, à 11 heures, les habitants des Salles se sont rassemblés autour du Monument aux Morts, en présence des anciens combattants, des gendarmes, des pompiers, et de nombreux habitants. Ensemble, ils ont rendu hommage aux soldats morts pour la France, et plus particulièrement aux trente-huit enfants des Salles qui ont donné leur vie dans les différents conflits du siècle dernier.

Le cortège, parti de la place de la Mairie, s'est dirigé vers le monument où Jean-Hervé Peurière, maire de la commune, accompagné de deux enfants, a déposé une gerbe en mémoire des disparus.



« EN HONORANT LEUR MÉMOIRE, C'EST AUSSI NOTRE AVENIR QUE NOUS FAISONS VIVRE. »



Après la lecture du message du ministre des Anciens Combattants, le président de la FNACA de Noirétable a partagé le message de sa fédération. Les noms des morts pour la France ont ensuite été énoncés, suivis d'un moment de recueillement, d'une minute de silence et de La Marseillaise.

La cérémonie s'est conclue dans un esprit de partage et de fraternité autour du verre de l'amitié, offert par la municipalité au bar L'Atelier.

Commémorer, c'est aussi transmettre. En se souvenant des guerres et des sacrifices de ceux qui ont combattu, la commune des Salles réaffirme son attachement à la mémoire, à la paix et à la solidarité entre les générations.



LA VISITE DU SOUS-PREFET

PAR MICHEL CHAUX

Une matinée d'échanges et de découvertes pour M. Géraud d'Humières, sous-préfet de Montbrison, venu rencontrer les élus des Salles pour mieux connaître les réalités du territoire.

Le mercredi 16 octobre, M. Géraud d'Humières, sous-préfet de Montbrison, était en déplacement officiel dans la commune des Salles. Accueilli en mairie par Jean-Hervé Peurière, maire de la commune, entouré de quatre conseillers municipaux, le représentant de l'Etat a pu échanger longuement sur les atouts et les défis locaux.

Après une présentation générale du village, la discussion a porté sur les principales problématiques communales : aménagements de la commune, services de proximité et développement des infrastructures.

La matinée s'est ensuite poursuivie sur le terrain, avec une visite du centre-bourg, de ses commerces et de ses bâtiments communaux.



M. d'Humières a également découvert le Foyer APAJH, structure d'accueil et d'accompagnement pour adultes en situation de handicap, ainsi que le Domaine de la Plagnette, fleuron local mêlant patrimoine et activité économique.

Une rencontre placée sous le signe de l'écoute et de la proximité, qui a permis au sous-préfet de mieux appréhender les réalités du territoire des Salles.

LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

PAR AGNÈS GIRARD

Un lieu dynamique et accueillant.

La bibliothèque de notre commune continue d'attirer un public fidèle, avec des horaires d'ouverture pratiques :

- **Lundi** : 17h00 - 18h30
- **Mercredi** : 9h30 - 12h00

Chaque année, de nouveaux livres sont achetés par la commune pour enrichir le fonds. La **Boîte à Livres** connaît un grand succès, nécessitant l'ajout d'une vingtaine de livres chaque semaine pour satisfaire la demande croissante.

Les enfants de l'école, accompagnés de leur institutrice et de l'ATSEM, viennent régulièrement découvrir l'univers des livres. De plus, deux bénévoles passionnées animent des séances de contes pour les plus jeunes, créant ainsi des moments magiques et éducatifs.

La bibliothèque est ouverte à tous et accueille chaleureusement les nouveaux lecteurs. Venez découvrir ce lieu d'échange et de culture !

JUNIOR FISHING TOUR

PAR LA FÉDÉRATION DE PÊCHE DE LA LOIRE



La deuxième manche « Leurres » du Junior Fishing Tour organisée par la Fédération de Pêche de la Loire avait lieu le samedi 8 novembre 2025 au plan d'eau de la Plagnette aux Salles.

Cet événement, créé par la FNPF (Fédération Nationale de Pêche en France) permet à des jeunes de participer à une compétition à la fois ludique et accessible. Ce concours permet aussi au meilleur d'entre eux, de devenir Champion de France, après s'être qualifié lors des manches départementales puis régionales. Retour sur la seconde manche départementale à la Plagnette.

De belles truites capturées

Six truites arc-en-ciel ont été capturées lors de cette manche, grâce à la technique du «urre» (appât artificiel imitant la forme d'un poisson ou d'un amphibiens). Parmi ces truites, Nathan, un des compétiteurs, a eu la chance de pêcher une très grosse truite de 55 cm !



13 jeunes étaient présents, 3 en catégorie « Junior » (- de 14 ans) et 10 en catégorie « Espoirs » (14-17 ans). La première manche avait eu lieu le 4 octobre aux étangs d'Andrézieux-Bouthéon.

La gestion du plan d'eau de la Plagnette

Le plan d'eau de la Plagnette est géré par la Fédération de Pêche de la Loire, il est en seconde catégorie, c'est-à-dire que la pêche est possible toute l'année (la réglementation est affichée sur place, vous pouvez aussi retrouver des informations utiles sur : <https://peche42.fr>).

Des déversements de truites arc-en-ciel sont organisés durant l'automne, l'hiver et le printemps avec des spécimens de très beau gabarit ! Pour rappel : les poissons peuvent, au choix, être prélevés ou relâchés. Si vous souhaitez en prélever, le quota est de 3 truites max par jour et par pêcheur.

Vous pouvez aussi trouver dans ce plan d'eau beaucoup de gardons et de rotengles, des espèces idéales pour commencer la pêche au coup en famille ou entre amis et aussi pour se perfectionner dans cette technique.



Pour rappel, la pêche est un loisir accessible qui peut se pratiquer toute l'année : la carte pour les - de 12 ans est à seulement 8 € l'année (tarif 2026), pour les ados c'est 27 €, pour les adultes 43 €). La carte personne majeure est également disponible ainsi qu'avec l'option « club halieutique » qui permet de pêcher dans 91 départements réciprocaires avec une seule et même carte.

Vous pouvez retrouver la Fédération de Pêche de la Loire sur les réseaux sociaux :

- Facebook : www.facebook.com/federationpeche42
- Instagram : www.instagram.com/fede_pecheloire
- Youtube : www.youtube.com/@federationpecheloire42
- Et sur notre site internet : <https://peche42.fr>

LES CLASSES EN 5

PAR JEANNE-LUCIE FAYE



Bébés de l'année

Charlie ROUX
Louis CHAT
Camille GAUMOND

Nés entre 1955 et 2025, nous étions 21 conscrits à nous retrouver le samedi 18 octobre à 11 h 00 pour la traditionnelle photo.

Accompagnés de la Classe en 0, nous avons pris le chemin de la salle des fêtes où la municipalité nous a offert l'apéritif, suivi d'un savoureux repas concocté par le chef Rémy BERTHELOT.

Un karaoké pour animer, de la musique pour danser, les chansons et les blagues de Pierrot pour s'amuser ... tout était réuni pour célébrer ce changement de dizaine. Encore une occasion de fêter la bonne humeur et le partage entre générations !



10 ans
Bastien DUROUX
Sachan DAUPHANT
Pierre-Louis FAYE

20 ans
Jeanne-Lucie FAYE

30 ans
Isabelle DELORME
Ervan MOSNIER
Denis DALLERY
Marie REGEFFE
Kévin DUROUX

40 ans
Maurice COUZON
Jean-Hervé PEURIERE

50 ans
Maryline ROSE

60 ans
Sylvie DEFONS
Thierry PLACOT

70 ans
Marielle THOMAS

LES CLASSES EN 0

PAR VÉRONIQUE DALLERY



C'est avec une immense joie que nous avons accepté l'invitation des classes en 5 pour faire le repas des classes en 0 à la même date qu'eux. Et oui, en 2020 nous n'avions pas pu nous réunir car la COVID nous en a empêché.

La journée s'est déroulée sous un beau soleil avec photo, apéritif offert par la municipalité et un repas du traiteur Berthelot. Il manquait quelques conscrits. Mais nous étions tout de même 32 conscrits de 5 à 85 ans.

Rendez vous dans 5 ans et bien entendu nous demanderons à la classe en 5 de se joindre à nous. Comme dit l'auteur Armand Gouffé "Plus on est de fous, plus on rit". Merci à toutes les personnes qui ont organisé, préparé, assuré l'animation et ramassé.

Bienvenue...

PAR LYDIE FAYE

Deux nouvelles activités vont débuter sur la commune en 2026 !

Cette année une page s'est tournée... avec la disparition tragique de Pascal et la fermeture de la Boucherie Goyon... Un commerce, un établissement et même un phare pour notre commune !

Des années de bons et loyaux services pour faire plaisir presque 365 jours par an à leur clientèle : des villageois amoureux de viande rouge, des adeptes du barbecue, des associations de tous les environs, des entreprises en quête de bons gueuletons, et même des gourmands venus des quatre coins de France, qui n'hésitaient pas à sortir de l'autoroute pour faire le plein de saucissons et de bidoche de qualité. Sans oublier les couches très tard, qui venaient déguster un bon beef avant de se décider d'aller se coucher...

Toutes ces années à nous servir, avec le sourire, en respectant leurs clients avec des produits de choix. Nous n'oublierons pas...

Et pourtant l'histoire continue !

C'est avec un immense soulagement que nous avons appris que la **boucherie allait sans doute rouvrir ses portes avec un nouveau Pascal...MICHALET**, qui plus est un enfant du pays, dans le métier depuis plus de 30 ans !

Passé les tracasseries administratives et des travaux inévitables, il devrait nous annoncer la date d'une ouverture pour ce début d'année 2026. Nous lui souhaitons tout le courage et la dévotion nécessaire dans cette nouvelle aventure !

Il exposera désormais sa passion dans ses vitrines et son savoir-faire dans nos assiettes. Nous comptons sur vous tous pour lui réservier le meilleur des accueils, et pousser la porte de la boucherie !

Nos petits commerces sont les poumons de nos villages, c'est aussi grâce à eux qu'il y fait bon vivre !



L'entreprise AST2P continue son développement sur la commune. Interview de son dirigeant :

- Qui êtes-vous ?

Je suis François PALLANCHE, j'ai 35 ans et je suis marié. J'ai fait des études d'ingénieur en travaux publics à Orléans et je suis originaire de Juré. J'ai choisi les travaux publics depuis l'enfance, et même si je suis aussi passé par la charpente, j'ai fait beaucoup de stages et des boulot d'été dans ce domaine. Mes passions sont la chasse, la pêche et j'aime beaucoup voyager.

Je dirige la SAS AST2P depuis 2024.



- Présentez nous l'entreprise AST2P :

La SAS AST2P est une entreprise experte en terrassement, assainissement, réseaux d'eau potable ou réseaux secs. Nous pouvons aussi exercer en site humide et dans les lits de rivière avec des engins à huile hydraulique bio et des graisses végétales. Nous réalisons également des travaux de démolition et de soutènement.

L'entreprise emploie actuellement 12 salariés dont un secrétaire/comptable et un apprenti en CAP Conducteur d'engins. Nous avons recruté en 2025 un conducteur de travaux, un secrétaire/comptable, un chauffeur d'engin et un apprenti.

Nous avons racheté le fonds de commerce ATP (Auvergne Travaux Publics) de Chabreloche 2024. J'étais salarié de cette structure depuis 6 ans, je connaissais donc bien la clientèle. Nous nous sommes installé fin 2024 sur Les Salles ; je recherchais un site autour d'un péage et un ami m'a proposé ses bâtiments en location, en dépannage. J'ai tout de suite vu le potentiel et j'ai trouvé l'emplacement idéal. J'ai remarqué par la suite, un terrain artisanal en vente situé à deux pas d'ici : c'était un bon emplacement pour s'implanter durablement.

L'installation à Les Salles nous a permis d'être au centre de notre bassin de travail : nous allons d'Issoire à Limonest, de Vichy à Saint-Étienne, en passant par Roanne. Les salariés eux aussi se trouvent, pour la plupart, entre 10 et 15 minutes de leur habitation. Notre clientèle est très diversifiée, nous savons aussi bien : répondre à des appels d'offre publique, travailler en sous-traitance pour des grands groupes nationaux de maçonnerie, satisfaire des entreprises privées ou bien répondre à des besoins de particuliers.

Le matériel de la SAS AST2P se compose notamment : d'une mini pelle, d'un tractopelle, d'un chargeur, d'un compacteur, de 2 tombereaux, de 2 pelles de 8 t, d'une pelle de 16 t, de 2 pelles de 25 t, de 2 camions de 32 t avec porte char, de 8 véhicules légers et d'une pelle à pneus de 10 t.

L'entreprise s'implique aussi dans les associations, notamment en étant sponsor du Rugby de Thiers.

- Quels sont les projets de l'entreprise ?

Le premier projet est la construction d'une plateforme d'un hectare pour pouvoir y établir notre entreprise. Un bâtiment de 630 m², qui sera composé de bureau, d'un coin stockage hors gel, et d'un hangar pour garer le matériel et entreposer la fourniture qui ne craint pas le gel. Nous attendons actuellement la purge des recours du permis de construire.

Il faudra aussi recruter, dans les années futures, pour différents passages à la retraite. Mon souhait, pour les années futures, est que ma société soit solide et pérenne !



**"NOUS NOUS SOMMES
INSTALLÉS.
J'AI TOUT DE SUITE VU
LE POTENTIEL ET J'AI
TROUVÉ
L'EMPLACEMENT
IDÉAL."**

LE CCAS

PAR NICOLE CHAUX & MICHELLE VASSEUR



Colis de Noël

Les membres du CCAS se sont mis en route pour la tournée des colis de Noël pour les plus de 70 ans de notre commune. Ils ont encore été très bien accueillis.

Nous sommes toujours très enthousiastes de rendre visite à nos ainés avec des colis remplis de bonnes choses, toujours très appréciés.

Merci encore pour ces chaleureux accueils que les bénéficiaires nous ont réservés. Nous remercions également les bénévoles toujours fidèles pour leur aide, Brigitte, Sylvie et Sylvie.



Voyage à Lyon

Par ailleurs, le 9 octobre 2025, une journée découverte à Lyon a été organisée par les membres du CCAS. Avant le départ, il a été offert aux participants un moment de partage et de convivialité autour de viennoiseries et d'un café. L'entreprise RAJAT a effectué le transfert dans un premier temps en direction de Fourvière. Ensuite, une croisière d'une heure sur la Saône accompagnée par une guide passionnée et passionnante a réuni tout le groupe (51 participants).



Après cette visite, rendez-vous était pris pour le déjeuner dans un bouchon lyonnais. Ce moment a été particulièrement apprécié. Pour terminer cette journée, une visite guidée en autocar (Tour panoramique) avec un guide à bord nous a fait découvrir une partie du vieux Lyon (traboules, quartier St-Jean, etc).

Cette journée a été riche en rencontres et le retour dans notre commune a eu lieu aux environs de 19h, où chacun est prêt à repartir pour une prochaine sortie.

Le CCAS souhaite à tous les habitants une bonne année 2026 !



LE CLUB DU JEUDI

PAR PAULETTE, SOLANGE, BERNADETTE & THÉRÈSE

Cette année n'a pas été très enthousiaste : nous nous sommes retrouvés peu nombreux après le départ de Marie, de Marthe et de René Dubost pour la maison de retraite. Notre groupe a aussi été impacté par l'hospitalisation de Roland, les décès de René et de Jacques, le départ prochain de Mireille et les soucis de santé de Paulette.

Pour que la vie du club perdure, nous aimerais que les personnes de plus de 60 ans intéressées, viennent nous rejoindre pour jouer (belote - jeux de société) et partager un café, un cidre ou une part de gâteau. Nous aimons aussi fêter nos anniversaires.

Pour Noël, le CCAS nous offre une délicieuse bûche : moment très convivial !



Nous nous retrouvons chaque jeudi vers 14h30 dans la salle de l'ancien presbytère. La participation est de 1 € que nous utilisons pour le repas de fin d'année et les faux frais.

Venez nombreux, vous ne le regretterez pas !
Vous pouvez vous inscrire auprès de Bernadette Faye (06 21 25 72 12) ou Solange Meunier (06 19 50 30 15)

L'ADMR

Une aide pour tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux !



En tant qu'association Loi 1901, nous fonctionnons grâce à l'action, la disponibilité et la proximité de BENEVOLES. L'équipe actuelle de bénévoles, investie et œuvrant depuis de nombreuses années, a besoin d'aide. Notre priorité actuelle est donc la recherche active de nouveaux bénévoles pour la renforcer.

Force de propositions, les bénévoles aimeraient continuer à accompagner et aider les clients pour leur maintien à domicile. Rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées qui vivent seules à domicile fait partie des missions de bénévoles mais un manque de bénévoles ne permet pas à ce jour de palier à cette réalité...

Il faut savoir que près de 75% des seniors sont propriétaires de leur logement. 90% des français souhaitent vieillir à domicile. A partir de 2050, les 85 ans et plus passeront à 4,8 millions contre 2,2 millions aujourd'hui d'ainés isolés en 2021 2/3 des EHPAD de France sont en déficit. Il faudrait 300 000 places d'EHPAD supplémentaires pour couvrir les besoins à venir liés au vieillissement de nos ainés...

ADMR Les Montagnes Foréziennes

14 Rue Félix Bourlionne 04/77/24/75/96

msmontagnesforeziennes@fede42.admr.org

www.fede42.admr.org

**Tous nos services peuvent ouvrir droit à
des réductions au crédit d'impôt**

Facilitez-vous la vie, avec les services de l'ADMR !

Garde d'enfants, Aide à la personne, Portage de repas
Téléassistance, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)



1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne

Forte de sa nouvelle identité,
l'ADMR est plus que jamais
un mouvement mobilisé
pour une société plus solidaire
et plus inclusive !

A la MARPA du Pays d'Urfé l'année 2025 a été, côté activités, aussi riche que les précédentes ! Si chacun y vit chez soi, à son rythme et selon ses envies, cela n'exclut pas les bons moments partagés. Les animations sont nombreuses et la cuisine faite sur place permet aux personnes extérieures qui souhaitent déjeuner en compagnie, de venir s'y restaurer, sur réservation 48 h à l'avance, 7jours/7 ; une solution douce et conviviale pour remédier à la solitude.

On aime accueillir alors, vous lecteur, nous vous invitons à venir, nous rejoindre si le cœur vous en dit :

- Le **lundi après-midi** en atelier Fil&laine pour tricoter, coudre, papoter, préparer la foire et le marché de Noël...
- Ou chaque **jeudi après-midi** dans notre salon-bar pour bavarder et boire un bon café ou autres boissons... (service assuré par des bénévoles).



- Voir chaque dernier **samedi** du mois le temps d'une répétition de nos amis Patoisants...

Et mieux encore à la MARPA DU PAYS D'URFE, il fait bon croire au Père Noël, il n'oublie personne !



ASSOCIATION LE COLLEGE

PAR JOËLLE FORET & BRUNO PILONCHERY

L'association "Le Collège" : un soutien précieux pour les résidents du foyer APAJH.



Comme chaque année, l'association **Le Collège** poursuit avec engagement son action auprès des habitants du **foyer APAJH "Le Collège"**, en leur offrant des moments de convivialité et de partage tout au long de l'année.

Fidèle à sa mission, l'association finance plusieurs **fêtes et animations traditionnelles** : Noël, la galette des rois, ou encore la dégustation des bugnes, toujours très attendues par les résidents et les équipes.

Ces moments festifs sont accompagnés d'**animations musicales ou artistiques** également prises en charge par l'association, contribuant à faire de ces événements des temps forts de la vie du foyer.



Au-delà de ces rendez-vous conviviaux, l'association Le Collège apporte un **soutien concret** aux projets proposés par les **éducateurs et la direction du foyer**. Elle participe notamment au financement d'activités à forte valeur éducative et thérapeutique :

- **Médiation animale**, favorisant la confiance et le bien-être ;
- **Équitation adaptée**, activité de plein air et de dépassement de soi ;
- **Gym douce**, pour maintenir la forme et la mobilité ;
- **Abonnements aux journaux et magazines**, livrés régulièrement sur la structure pour favoriser l'ouverture sur le monde.

L'association est également **présente au sein des instances de participation comme le CVS (Conseil de la Vie Sociale)**, où elle représente et soutient les intérêts des résidents.

Toutes ces actions sont possibles grâce à l'investissement des membres bénévoles et à la concertation permanente avec l'équipe du foyer APAJH.

Cependant, **l'avenir de l'association interroge** : pour poursuivre ces initiatives essentielles au bien-être des résidents, il est aujourd'hui **nécessaire de renouveler et renforcer l'équipe de bénévoles**.



PAR LES RÉSIDENTS DU FOYER APAJH LE COLLÈGE & BÉATRICE PASCAL-PERRIN

Comme chaque année, nous vous informons des événements majeurs et importants et de toute sorte qui rythment la vie des habitants du foyer « Le Collège ». L'année 2025 fut riche en émotions, distractions et découvertes diverses et variées. Nous avons profité avec un grand plaisir aux après-midi festifs proposés et financés par l'Association « Le Collège » qui contribuent grandement au bien-être et à l'amélioration de l'ordinaire des habitants du foyer. Nous avons apprécié la succulente bûche de Noël pour les gourmands, et remercions les bénévoles pour le cadeau de Noël aux résidents.

En janvier, la galette des Rois nous a permis de nous réunir autour d'un moment très festif avec un chanteur qui a su nous faire danser. Puis au mois de mars, nous avons accueilli les élèves de l'école maternelle des Salles pour partager des bugnes à l'occasion de Mardi-Gras.

Nous avons aussi toujours la possibilité de participer à nos activités favorites et habituelles tout au long de l'année : pâtisserie, cuisine pédagogique, art-thérapie, yoga, gym douce, piscine, marche, équitation adaptée, atelier média, médiation animale.



Comme vous pouvez le constater, ces activités sont nombreuses et variées. Quant à l'association des résidents VEA (Vie Envie et Autonomie) propose un café social hebdomadaire et les jardins thérapeutiques ainsi qu'un pique-nique géant à la Plagnette durant l'été.

Cet été a été riche en distractions diverses et loisirs qui avaient de quoi satisfaire les goûts de chacun : des sorties avec la joëlette, participation à des activités handisport, des sorties culturelles enrichissantes par exemple le Musée des Pompiers situé à THIERS qui a été bien apprécié par les résidents qui y sont allés. Mais nous sommes allés beaucoup plus loin jusqu'à Saint-Romain-En-Gal, où il y a un musée archéologique dédiée à la culture et civilisation Gallo-Romaine, mais aussi le Musée des Confluences à Lyon ou encore le musée d'Art Moderne à Saint-Etienne.

Nous avons également participé à des bals, des feux d'artifice, des concerts, ou un cinéma en plein air, ...



Des nouvelles des habitants du foyer APAJH Loire « Le Collège ».



Mais toute l'année nos animateurs nous permettent d'assister à de nombreuses manifestations, comme des foires, des galas sportifs, (football, basket, patinage artistique ...), des pièces de théâtre,... Au foyer, il est à noter qu'il y a eu de nombreux travaux d'embellissement et de rénovation de notre cadre de vie comme les peintures de nos chambres dans la teinte de notre choix.

Il s'est également déroulé la traditionnelle fête du foyer en septembre qui permet de réunir les habitants du foyer mais aussi leurs familles, leurs amis, leurs tuteurs ou leurs connaissances ainsi que les partenaires du foyer et le personnel au cours d'un apéritif suivi d'un repas festif, convivial et succulent.

Nous espérons que ces nouvelles du foyer vous auront plues et réjouies et tous les habitants et personnels du foyer se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et un très belle et bonne année 2026 et tous nos souhaits de bonne santé, bonheur et prospérité.

LE COMITE DES FETES

PAR MAXIME OSSEDAT

L'année 2025 a confirmé le **dynamisme et la solidité du Comité des Fêtes**, soutenu par une équipe investie et renforcée par l'arrivée de nouveaux membres. Tout au long de l'année, les événements organisés ont rencontré un fort succès et permis de **réunir habitants et bénévoles dans la convivialité**. Fidèle à sa vocation d'animer la vie locale, le comité poursuit son engagement avec enthousiasme et prépare déjà les rendez-vous de 2026, année qui marquera une étape importante dans l'histoire de l'association.

Le comité poursuit sa croissance

Lors de l'assemblée générale du Comité, Aurélien Allard a laissé son poste de vice-président qu'il occupait depuis 10 ans. Nous le remercions grandement pour son investissement au sein de l'association, lui qui est membre depuis 2006. Investissement qui se poursuit car Aurélien reste dans les rangs du comité. Kevin Duroux le remplace à son poste et c'est Noémie Debatisse qui prend la place de Kevin.

Ainsi, le bureau de l'association s'est composé ainsi en 2025 [durée du mandat] :

- CO-PRÉSIDENTS : FAYE Mylène et MOSNIER Ervan [3 ans]
- VICE-PRÉSIDENT : DUROUX Kévin [1 an]
- TRÉSORIER : OSSEDAT Quentin [13 ans]
- TRÉSORIER ADJOINT : DEBATISSE Noémie [1 an]
- SECRÉTAIRE : OSSEDAT Maxime [19 ans]
- SECRÉTAIRE ADJOINT : PEURIERE Joakim [4 ans]

Cette arrivée massive nous réjouit et nous permet de parvenir à un effectif de 29 membres, une première depuis 1999 !

Aucun départ en début d'année mais 7 arrivées : Nathan Brunon, Damien Dallery, Clarisse Meunier, Nolan Meunier, Chloé Michalet, Camille Peignaud et Mickaël Planche.

Ce qui fait particulièrement plaisir, c'est de voir une jeunesse motivée rejoindre l'association et s'impliquer dans la vie du village. L'avenir du comité semble assuré !

Un loto très attendu

Le loto, organisé le 22 février, a une fois de plus fait salle comble. La soirée a été rythmée par la bonne humeur et le suspens habituel autour des potentiels gagnants. Le gros lot, un voyage en Irlande, a fait rêver et a ajouté une touche d'évasion à cet événement désormais incontournable du calendrier local.



Un bal d'avril qui fait danser la jeunesse

Le bal qui s'est tenu le 12 avril a connu un véritable succès, avec près de 400 entrées. L'ambiance était au rendez-vous du début à la fin de la soirée. La jeunesse du village et des environs a répondu présente pour venir s'amuser, danser et partager un bon moment dans une atmosphère conviviale. Une belle réussite qui confirme que les jeunes savent faire vivre les traditions festives tout en leur apportant une touche de modernité.



Une Fête du Village pleine d'énergie et de convivialité

Comme le veut la tradition, la tournée des brioches a lancé les festivités le samedi précédent la fête. Un moment chaleureux qui permet de rencontrer les habitants et de partager de la bonne humeur. Merci pour votre accueil et votre générosité. Les membres avaient dégusté une tripe au bar Chez Villeneuve avant de partir sur les routes.

Le samedi de la fête, le 5 juillet, après un repas à l'Atelier de Nicolas Faye, les membres du comité se sont activés pour installer le concours de pétanque. L'après-midi, ce dernier a réuni 62 doublettes, dans une ambiance détendue et ensoleillée, où les rires et la bonne humeur ont accompagné les parties jusqu'à la finale.





En soirée, le bourg a pris des airs de fête avec la retraite aux flambeaux, suivie du feu d'artifice offert par la municipalité, puis du bal en plein air, qui a fait danser habitants et visiteurs.

Le dimanche, les festivités se sont poursuivies avec une exposition de voitures anciennes dans le bourg. L'apéritif offert par la municipalité a permis à tout le monde de se retrouver dans une ambiance conviviale avant le repas de midi, où 350 convives ont dégusté le jambon madère à la salle des fêtes, accompagné au son de la Band'Ana 63. L'après-midi s'est achevée avec un concert consacré aux années 1990, qui a clôturé en beauté cette 49e édition de la Fête du Village.

La Fête de la Bière confirme sa nouvelle formule

La nouvelle formule de la Fête de la Bière (4 et 5 octobre), mise en place l'année précédente a été conservée, pour le plus grand plaisir des participants. Le bal du samedi soir a connu une belle affluence. Le lendemain, le retour de la choucroute garnie a ravi 230 personnes. Un groupe de musique est venu mettre l'ambiance parmi les visiteurs venus déguster les bières artisanales et le traditionnel repas.

Une escapade hivernale pleine de découvertes

Les 6 et 7 décembre, un groupe de 28 participants est parti en voyage au marché de Noël de Montbéliard. Une sortie marquée par la magie des illuminations et l'esprit festif de fin d'année.

Le week-end s'est prolongé avec la visite de "l'Aventure Peugeot", offrant une plongée dans l'histoire industrielle de la région. Un grand merci aux participants de ce voyage.



Une sortie pour remercier les membres

Le 8 novembre, les membres du comité se sont retrouvés à Clermont-Ferrand pour une sortie mêlant activité ludique et repas au restaurant.



Nous remercions aussi le département de la Loire pour son soutien financier via l'octroi d'une subvention pour 2025.

Cap sur 2026 : une année symbolique

L'année 2026 marquera les 50 ans du Comité des Fêtes. L'équipe est fortement mobilisée depuis plusieurs mois. Une chose est sûre : la fête sera belle et rassemblera toutes les générations du village.

Parmi les premières indiscretions, on peut vous dire que le traditionnel loto ouvrira cette année spéciale et promet de nombreuses surprises qui raviront les habitués comme les nouveaux participants. La Fête du Village sera également un moment fort, avec notamment un grand défilé de chars qui fera revivre l'esprit des grandes fêtes d'autrefois. Et justement, **voici le programme de l'année 2026 :**

- Samedi 28 février : Loto
- Samedi 18 avril : Bal
- WE du 4 et 5 juillet : Fête du Village
- WE du 3 et 4 octobre : Fête de la Bière

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes se tiendra le vendredi 17 janvier 2026 à 20h30 à la Salle des Associations. Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez vous investir pour la commune.

D'ici là, les membres de l'association vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent ses meilleurs vœux pour 2026, année du 50ème anniversaire du Comité des Fêtes.

LE SOU DES ECOLES

PAR AMELIE VERDIER

Une belle Année pleine de projets et de sourires !



Cette année encore le **Sou des Ecoles** a mis tout son cœur pour faire vivre de beaux moments aux enfants et à leurs familles !

Grâce à l'énergie des bénévoles et à la participation de nombreux parents, les différentes manifestations ont été un succès, permettant de financer de jolis projets pour les élèves.



Malgré une baisse des effectifs, l'association et le RPI dans sa globalité **continuent de fonctionner de manière exemplaire** ; et, le bureau n'a pas changé pour cette année.



Entre la vente de gâteaux, la vente de plants/fleurs, la tombola, la fête de Noël et celle de fin d'année ou encore le stand du **Marché de Noël et son repas**, chaque évènement a été l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager des instants conviviaux.



Ces moments ne sont pas seulement festifs : ils ont contribué aussi à **soutenir concrètement les 3 écoles de notre RPI en finançant** du matériel pédagogique avec un budget annuel alloué à chacune des écoles, des spectacles, des sorties à Briennon pour les élèves de Chausseterre, à Lyon pour Champoly et au Moulin des Massons pour Les Salles.



Ensemble, continuons à faire de la vie scolaire de nos enfants une belle aventure collective.



Les élèves du CP au CM2 ont eu la chance de participer à **10 séances de natation** à la piscine de Feurs.



Des **cours de vélos** en lien avec les Monts qui Pétillent ont pu être réalisés avec les élèves de Champoly. Par ailleurs, les plus petits aux Salles ont pu rencontrer des enfants d'autres écoles avec les **rencontres sportives** (USEP).



Sans oublier **notre projet théâtre** financé par la fondation Casino et encadré par les cours de la Compagnie Ruban Fauve qui s'est déroulé sur deux ans et qui a pu aller jusqu'à son aboutissement. Les élèves ont mis tous leurs cœurs lors des représentations devant l'école de Crèmeaux ainsi que lors de la fête de fin d'année.



Derrière tout cela, il y a **une équipe motivée de parents bénévoles** qui donnent un peu de leur temps, souvent entre deux obligations, pour le plaisir de voir les enfants heureux. Leur engagement fait toute la différence !

“Parents, votre aide compte, rejoignez-nous !”



Le Bureau du Sou des écoles tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à ses réussites : parents, enseignants, services civiques, employées communales, partenaires locaux, l'association Boules de Les Salles pour leur don et bien sûr les municipalités de nos trois communes pour leur éternel et primordial soutien.

**Meilleurs Vœux
à tous pour 2026**



L'ASCLS

PAR ROBIN BUTIN

Une année 2025 pleine de surprises. La saison de football 2024-2025 fut riche. Pour la 1^{ère} fois depuis presque 15 ans, nous avons pu aligner trois équipes seniors, avec plus de 55 joueurs licenciés prêts à en découdre chaque week-end.

Une belle aventure qui a demandé une toute nouvelle organisation et surtout une belle mobilisation de tous nos bénévoles.

C'est l'heure du bilan, des buts marqués, un certain nombre encaissé aussi mais des choses à vous raconter sur et en dehors du terrain.

Engagée en D4 roannais cette saison, l'équipe 1 a longtemps joué des coudes pour accrocher l'une des 2 places synonymes de montée directe. Au final, elle décroche une solide 3^e place dans une poule où 4 à 5 équipes avaient les moyens de jouer les premiers rôles. Mais surprise de fin de saison : le 2^e ne peut pas monter à cause de son équipe première... et à nous la montée en D3 ! Une montée savourée d'autant plus que notre dernière apparition à ce niveau remonte à dix ans.

Engagée en D5 côté Loire, l'équipe 2 a eu plus de mal à tirer son épingle du jeu dans une poule plus relevée. Et oui quoi qu'en disent certains, l'adversité est plus forte au sud du département. Cependant, malgré les longs déplacements et dans des matchs avec un jeu plus plaisant, l'équipe a tout de même pris du plaisir à découvrir de nouveaux horizons malgré des résultats qui ont rarement penché en notre faveur.

Pour notre 3^e équipe engagée en D5 roannais, cette saison aura surtout été celle de la découverte. Le groupe a appris à se connaître, toujours dans une ambiance au top.

Sur le terrain, ça n'a pas toujours été simple, mais l'essentiel était ailleurs : l'équipe est restée soudée du début à la fin, et chacun garde un vrai plaisir de cette 1^{ère} année.

Malheureusement, la saison n'a pas pu aller jusqu'à son terme faute d'effectif pour les deux derniers matchs... mais l'esprit du groupe, lui, est resté intact.

En dehors du terrain, dans un domaine où beaucoup se sentent plus à l'aise et excellent davantage, l'année a été tout aussi réussie. Notre matinée tripes/beef du dimanche 9 février à la salle des fêtes de Les Salles fut une belle réussite avec une nouvelle fois presque 300 repas servis tout cela dans une très bonne ambiance.

Le week-end suivant, place aux cartes ! Le rendez-vous des joueurs de belote s'est tenu le samedi 15 février à Chausseterre. Dans ce mélange savoureux entre concentration absolue pour certains et de belles erreurs pour d'autres, quelques duos ont su tirer leur épingle du jeu pour repartir avec les traditionnels jambons. Au total, ce sont une quarantaine de doublettes qui se sont affrontées dans cette soirée hivernale, avant de repartir réchauffées grâce à une bonne soupe à l'oignon.



Enfin pour finir la saison nous organisions notre jambon à la broche. Nous avons sur cette journée conquis les papilles de près de 150 personnes.



Place maintenant à la préparation de la saison avec une certaines continuité. En effet, pas de changements a noté du côté du bureau : Nicolas VILLENEUVE et Jérémie BECHE conserve la présidence du club et Robin BUTIN et Anthony MICHELGRAND sont en charge respectivement du secrétariat et de la trésorerie.

Le pôle sportif est quant à lui aussi reconduit. Pas de folies du côté des dirigeants dans ce contexte de restrictions budgétaires. Ainsi, Philippe ROUX conserve la direction de l'équipe 1 en étant assisté de Pierre SEYCHAL. Florian CHAT l'équipe 2 et Mickaël SAMOUILLET l'équipe 3.

Un petit teasing express du début de saison pour les retardataires ou pour ceux qui n'ont pas encore eu la chance de venir admirer nos exploits et promis, ça vaut le détour.

L'équipe 1 débute difficilement le championnat à l'échelon supérieur. A l'instar de nos petits verts la saison dernière, nous essayerons de batailler jusqu'au bout pour se maintenir en espérant un autre dénouement.



L'équipe 2 engagée cette fois-ci en D5 roannais retrouve des couleurs et livre des oppositions très intéressantes depuis le début de la saison. Les matchs sont accrochés, les joueurs sont concernés et tous les ingrédients ont l'air en place pour passer une bonne saison.



L'équipe 3 attaque la saison avec la même envie que l'an dernier : partager de bons moments et se faire plaisir sur le terrain. Avec une telle devise, que ce soit dans la victoire (qui se fait encore malheureusement attendre) ou dans la défaite, le groupe reste soudé et c'est finalement ça la vraie victoire.

Voilà, vous avez lu la dernière de couverture qui résume notre saison. Mais comme tout bon résumé, il y a toujours quelques secrets bien gardés. Pour les découvrir, ouvrez le livre et franchissez le portail de Bataillouses pour vous faire votre propre avis.

Quelques petites dates à noter sur le calendrier :

- Dimanche 25 janvier 2026 : tripes/beef à la salle des fêtes de Les Salles
- Samedi 14 février 2026 : concours de belote à la salle des fêtes de Chausseterre
- Samedi 28 mars 2026 : bal du foot à la salle des fêtes de Les Salles

PING PONG LOISIR LES SALLES



PAR BERNARD JACQUET

Une nouvelle activité sur la commune !

Début 2025, notre Association a vu le jour. Avec le soutien de la municipalité, nous pouvons pratiquer 2 ou 3 fois par semaine, à la salle des Fêtes.

Le mardi et le jeudi soir de 18 H 00 à 20 H 00, ainsi que le dimanche matin lorsque la salle est disponible.

Pour toutes celles et ceux qui ont pratiqué, même s'il y a longtemps, ou ceux qui ont envie de pratiquer une activité sportive à votre niveau ; n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour essayer... Tout cela dans une ambiance conviviale !

Pour plus de renseignements contactez nous au 06 33 80 45 40

BELLE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS !



FOOTBALL CLUB DES BOIS NOIRS

PAR JEROME COHAS

Le Football Club des Bois Noirs a 15 ans et grandit de saison en saison. L'année sportive 2024/2025 a donné de fortes émotions. L'ensemble des catégories a offert un beau visage.

Les U18, pour leur première apparition en District 2, se sont maintenus, preuve d'une magnifique progression des jeunes du territoire. Les tournois de fin de saison, organisés au stade Jean Riol à Noirétable, ont été une belle réussite avec pas moins de 32 équipes en U11 et U13 et 40 équipes en U7 et U9. Ce rendez-vous de juin devient une date incontournable.

Le club a également créé une banderole axée sur le fair-play et déployée régulièrement autour des sites des rencontres à domicile. Les dirigeants, encadrants et éducateurs du club se chargent, avec conviction, pour que les jeunes licenciés jouent au football en respectant les adversaires, arbitres, entraîneurs et spectateurs. Une charte a d'ailleurs été mise en place et signée par l'ensemble des jeunes pour respecter ce rôle fédérateur, éducatif, citoyen et social.



Une nouvelle saison a débuté. Le club comporte 212 licenciés. Les U18 renforcés par le retour de quatre U18 en provenance du Roannais Foot 42 continuent leur progression avec un bon début de championnat et un beau parcours en coupe Gambardella qui s'est terminée par une courte défaite contre Savigneux-Montbrison, club de Régional 2. Une entente avec le club voisin de Durolle Foot dans la catégorie U14/U15 porte l'effectif à 25 joueurs. Plus de 30 jeunes composent les U12 et U13. Ainsi, trois équipes sont engagées dans cette catégorie.



Deux coachs U16 ont intégré les équipes U10 et U11. Les U8/U9 entament un très bon début de saison et jouent au plus haut niveau du Roannais. La génération U7 comporte 13 jeunes pousses et quelques U6 qui pointent le bout de leur nez. Enfin, le groupe U40 rajeunit de jour en jour. Ils font un début de saison remarquable sur et en dehors du terrain...

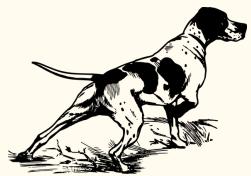


Des entraînements de qualité restent une priorité pour le club. Deux éducateurs qualifiés sur deux sites différents se partagent les catégories le mercredi après-midi. Les dirigeants du club assurent un deuxième entraînement dans la semaine. Un expérimenté diplômé assure des spécifiques pour les gardiens de but fréquemment. Un jeune du territoire, par le biais d'un contrat civique, gère notamment la catégorie U18. Son passage au Clermont Foot 63 apporte de l'expérience à l'ensemble du groupe.



Le club a organisé une sortie au stade Geoffroy-Guichard le 18 octobre dernier. 217 licenciés, encadrants ou parents ont assisté à une défaite de l'ASSE contre Le Mans. Cependant, les jeunes pousses ont été émerveillés par cette belle soirée festive. Le FCBN organisera son traditionnelle loto le dimanche 11 janvier 2026 à Noirétable et les tournois de fin de saison se dérouleront les 6 et 7 juin prochains et regrouperont les catégories U7 à U13.

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LES SALLES



PAR LUDOVIC MEUNIER

Société de Chasse de Les Salles – Bilan de la saison 2024-2025

La saison cynégétique s'est achevée sur une belle dynamique pour notre Société de Chasse. Les chasseurs ont partagé de nombreux bons moments, dans la convivialité et le respect de la nature.

Nous avons organisé cet été un repas avec un sanglier à la broche, avec les sociétaires de l'ACCA de Cervières et leurs familles. A cette occasion, nous avons voulu remercier plusieurs sociétaires ou anciens sociétaires pour leurs longues années de chasse sur nos territoires mais aussi pour leur dévouement dans nos sociétés. Mr Bost Georges, Verdier René et Bouiller Jean se sont vus remettre la médaille de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire.

Cette année restera marquée par le prélèvement d'un **impressionnant et magnifique sanglier de 152 kg**, le record pour notre société et en plus prélevé par un chasseur de 18 ans seulement.

Soucieux de transmettre notre passion, nous avons aussi organisé une **journée dédiée aux jeunes chasseurs**, qui sont nombreux dans nos sociétés, afin de leur faire découvrir la pratique, la sécurité et la gestion de la faune avec des amis à eux.

Enfin, la traditionnelle tripe de la chasse aura lieu le 12 avril 2026, un moment toujours attendu de tous pour clôturer la saison dans la bonne humeur et la convivialité.



Pour finir notre projet d'agrandissement de notre local chasse se termine pour le plus grand plaisir de tous.

Concernant le bureau, tous les membres restent inchangés :

- Président : Ludovic MEUNIER
- Vice-président : Pascal MICHALET
- Trésorier : Jean David SELSELET
- Secrétaire : Anthony ROUX
- Membres actifs : Bernard OSSEDAT, Fabien BERTHOLIN, Nicolas MEUNIER, Francis GOYON, Denis DALLERY.

Nous remercions l'ensemble des chasseurs, bénévoles et habitants pour leur participation et leur soutien tout au long de l'année.

La société de chasse Communale vous souhaite une très belle année 2026.



BASKET CLUB

PAR MAËVA GARIN

Le BCN : une saison riche en émotions et en performances

Le Basket Club BCN continue de faire vibrer ses licenciés et supporters. Avec 92 joueuses et joueurs, le club rassemble des passionnés de tous âges, des baby-basket jusqu'aux équipes loisirs, en passant par toutes les catégories jeunes et seniors. Une fierté particulière : chaque catégorie comporte une équipe féminine, preuve de l'engagement du club pour le développement du basket au féminin.

Une saison marquée par trois finales

La saison dernière restera gravée dans les mémoires, avec trois équipes du club qualifiées en finale. Un accomplissement collectif qui témoigne de la progression constante du BCN.

- Les Seniors 1 : une finale disputée jusqu'au bout

L'équipe Seniors 1 a réalisé un parcours remarquable en Coupe. Malgré une saison exigeante, elles ont su se hisser jusqu'en finale, où elles se sont inclinées au terme d'un match intense. Leur ténacité, leur rigueur et leur solidarité, qui leur ont également permis d'accéder à la montée en D3, restent exemplaires pour l'ensemble du club.

- Les U15 : une belle bataille en championnat

Les U15 ont, elles aussi, atteint la finale du championnat. Si elles n'ont pas pu décrocher la victoire, leur parcours reste exceptionnel. Détermination, collectif, progrès : autant de valeurs qui illustrent la saison de ce groupe prometteur.

- Les U18 : des championnes qui ont marqué les esprits

Moment fort de l'année : la finale du championnat U18, remportée avec brio par nos joueuses. Elles ont su imposer leur rythme, leur jeu et leur envie pour décrocher un titre amplement mérité. Une victoire qui honore leurs efforts, ceux du staff et le soutien de tout le club.

Un club en croissance et plein d'ambition

Fort de cette saison exceptionnelle, le BCN confirme son dynamisme et son engagement envers la formation des jeunes. Avec une base solide, un esprit familial et une belle énergie, le club se projette déjà vers une nouvelle saison pleine de défis... et, espérons-le, tout autant de réussites.



VTT BOIS NOIRS

PAR ALAIN CHAPOT

Espace VTT/FFC du Massif des Bois Noirs

Bois Noirs Oxygène 2025 :

Cette 23ème édition, labellisée « RANDO d'OR » pour la 10ème année consécutive s'est déroulée à VISCOMTAT et a été un belle réussite avec 750 participants. Nous retrouvons le niveau de participation d'avant covid.

Une fois de plus l'excellent travail des 80 bénévoles mobilisés pour l'occasion a ravi l'ensemble des participants. Les vététistes ont découvert les parcours tracés entre la commune de Viscomtat et Pierre-sur-Haute. Les coureurs venus de toute la France sont repartis avec de belles images de notre territoire.

Un grand merci à tous nos sponsors, particulièrement au Crédit Mutuel et au département de la Loire qui nous ont permis de faire la promotion de cet évènement.

Nous remercions également la commune de VISCOMTAT qui nous a accueilli en nous proposant des structures fonctionnelles qui nous ont permis de recevoir les vététistes dans les meilleures conditions possibles.

Pour 2026, c'est Vichy Communauté et la commune de Lavoine qui accueilleront la 24ème édition de la « Bois Noirs Oxygène ! » les 27 et 28 juin. Le départ sera organisé sur le nouveau site du Pôle d'Activités de pleine nature « Lavoine Montoncel ». Tous les vététistes pourront tester en fin de parcours les circuits du nouveau stade VTT XCO de Lavoine Montoncel.

Contrôle annuel de l'Espace VTT par la Fédération Française de Cyclisme :

Anthony Voltaire, contrôleur de la Fédération Française de Cyclisme est venu le 13 novembre pour contrôler que l'offre proposée correspond au cahier des charges de la FFC et reste de qualité.

Il a roulé sur le circuit n°24 au départ de Saint Victor Montvianeix. Il nous a félicité une fois de plus pour la qualité du balisage avec en plus une vue exceptionnelle au sommet du Montoncel.



Il a aussi contrôlé les points de départ de St Victor Montvianeix et d'Arconsat qu'il a validé.

Le Label de la FFC est reconduit pour l'année 2026

Paris Nice 2025 : Les membres de l'espace VTT et du VTT Club étaient présents le 12 mars à l'arrivée à la Loge des Gardes avec un stand et des démonstrations de trial par les enfants de l'école VTT. Le lendemain nous avons un stand à l'intérieur du village départ à St-Just en Chevalet.

Destination Grand Air

Notre association continue à être représentée auprès des acteurs du tourisme dans le cadre de la mise en place du plus grand Espace VTT-FFC de France : « Destination Grand Air ». La promotion commence à porter ses fruits, le nouveau site internet sera opérationnel pour début 2026.

Création d'une Grande Traversée de Destination Grand Air qui sera en place en 2026. Elle sera composée de 10 étapes pour un total de 316km entre Vichy et Ambert. Elle passera sur les quatre Espaces VTT qui composent Destination Grand Air ainsi que sur toutes les collectivités concernées. L'Espace VTT/FFC du Massif des Bois Noirs sera représenté avec 6 étapes pour une distance de 210km.

Les membres du Bureau :

- Président : Alain Chapot
- Vice-présidents : Clément Begon et Patrice Ojardias
- Secrétaire : Jean-Yves Gardette
- Trésorier : Daniel Perotti
- Trésorier Adjoint : Jean-Luc Dubien

VTT Club des Bois Noirs

École VTT => cette année nous avions 25 enfants de 8 à 16 ans qui ont participé aux sorties encadrées par des moniteurs bénévoles diplômés. Les jeunes riders sont guidés tous les samedis après-midi ou dimanche matin sur les parcours composant l'Espace VTT où des groupes de différents niveaux sont formés.

Une initiation au cyclo-cross, au trial ainsi qu'une découverte de la compétition en cross-country et en descente est également proposée.

Certains d'entre eux ont participé aux 9 manches du Trophée Régional du Jeune Vététiste 42-43-63 se mesurant ainsi aux concurrents issus des clubs Puydômois, Ligériens et Altiligériens sur des épreuves de trial, cross-country, cross éliminatoire et descente.

Un bilan intéressant avec 6 podiums (5 deuxièmes places et 1 troisième place). Félicitations à nos jeunes Bois Noirs ; Rémy ROCHE, Ange CARTON, Noa CHARNEAU, Louca GARIBBO, Aaron OIKNINE, Ernest et Emil PAVLIK, Charlie, Thomas et Colin BEGON.

A noter que le cumul des points engrangés lors de ces compétitions permet 2 podiums dans le cadre du challenge du Puy de Dôme :

- Thomas BEGON 3^{ème} en catégorie U13
- Colin BEGON 1er en catégorie U15



La meilleure performance de l'année restant le quadruplé lors de « l'Urban Race » de Montbrison au mois d'Avril avec quatre Bois Noirs aux quatre premières places !

- VTT Club => Plusieurs adultes ont roulé sur les randonnées des alentours (Printanière à Paslières, Chausseteroise à Chausseterre, Charmeillaise à Charmeil....).
- Participation au village étape du Paris Nice à la Loge des Gardes et à Saint Just en Chevalet avec démo de trial.
- Participation à la Bois Noirs Oxygène les 28 et 29 juin à Viscomtat rassemblant près de 750 participants.



Le club a organisé samedi 4 octobre la finale du TDJV 42-43-63 à Cervières.

Cette épreuve, combinant le matin une épreuve de cross-country semi urbaine (tracée en chemin et dans les ruelles du village) format unique sur ce type de compétition en Région AURA et l'après-midi une épreuve de trial sur zones naturelles et artificielles, sert de support pour le classement final du Challenge Loire, Haute-Loire, Puy de Dôme et du Challenge Puy-de-Dôme. 120 participants âgés de 8 à 16 ans se sont ainsi affrontés tout le long de la journée.

Dimanche 23 novembre s'est déroulée dans la salle Fernand Bernard de Chabreloche la tripe du club qui a rassemblé environ 250 personnes dans une ambiance conviviale.

Bureau 2026 :

- Président => Pascal MONTRAYNAUD
- Vice-Président => Clément BEGON
- Trésorier => Christian RONZIER
- Trésorière Adjointe => Nathalie TARRERIAS
- Secrétaire => Illona TRIOULIER
- Communication => Alex MONTRAYNAUD
- École VTT=> Clément BEGON

CONTACTS UTILES

Mairie: Tél : 04.77.24.72.66 Mail :
mairie.les.salles.42@wanadoo.fr



Ouverture: Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi (9h00-12h30/13h30- 17h00)
Site : www.les-salles42.fr

Communauté de communes :



Tél : 04.77.65.12.24
Mail: contact@ccpu.fr
Site : www.ccpu.fr

A.D.M.R :



Tél : 04.77.24.75.96
Site : <https://www.fede42.admr.org>



Déchetterie :

Tél : 04.77.62.86.41

Horaires d'ouvertures au 01/01/26 :

- Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 – 12h00
- Mercredi et samedi : 8h30 – 12h00 et 13h00 – 16h30

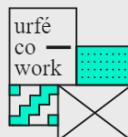


Maison des Service de

Noirétable :

Tél : 04.77.24.97.08

Mail : mfs.noiretable@loireforez.fr



Espace Co-working & Salles de réunion
Tél : 04.77.65.12.24
Site: <https://urfecowork.fr/>



Médiathèque :
Tél : 09.77.06.07.22



Célébration d'offices religieux :
Tél : 04.77.24.72.03
Mail : paroisse-st-roch@orange.fr



Office de Tourisme
Tél : 04.77.71.51.77
Site: www.roannais-tourisme.com



Maisons de Santé :
Noirétable : 04 69 64 70 85
St Just en Chevalet : 04 77 65 03 42



Cabinet d'infirmières :
Patricia LEBLANC - Jennifer BUTIN -
Marie VILLENEUVE - Marie-France PION - Mélanie VACHIAS
Tel 04.77. 58.39.06



Portage Repas :
Mairie : 04.77.24.72.66



La voie du Corps
Lauranne Viseur (Naturopathe) :
07.62.87.80.32 / misstiquesnaturopathe.com
Marion Cheucle (Kinésiologue) :
06.84..51.74.13 / noiram@posteo.net
Virginie D.V (MTC) :
07.69.40.88.79 / allam.mtc@gmail.com



Accueil loisirs de St Just en Chevalet :
Tél : 06.74.58.56.39
Mail : acm.paysdurfe@fede42.admr.org



Relais Assistance Maternelle (RAM) :
Tél : 04.77.24.42.69
Mail : edegoutte@noiretable.fede24-admr.org



Gendarmerie: 17



Pompiers :
Fixe : 18
Mobile : 112



SAMU : 15



Un défibrillateur est à la disposition de tous
Emplacement : Hall de la mairie (à droite en entrant)